



Fédération Algérienne de Football (FAF)

M. Nadir Bouzenad
Secrétaire Général
Alger

Le Caire, le 1^{er} mai 2024

Objet : Match No 130 RS Berkane (Maroc) vs USMA (Algérie) de la TotalEnergies Coupe de la Confédération 2023/2024

Lors de sa réunion tenue le 1^{er} mai 2024, la Commission d'Organisation des Compétitions Interclubs et de la Gestion du Système des Licences des Clubs a décidé ce qui suit :

1. Sanctionner le Club USMA par un forfait de 0-3 pour le match no.130 RS Berkane (Maroc) vs USMA (ALG) de la TotalEnergies Coupe de la Confédération 2023/2024.
2. Soumettre le cas au Jury Disciplinaire pour des éventuelles sanctions additionnelles.
3. La qualification du club RS Berkane à la finale de la TotalEnergies Coupe de la Confédération 2023/24

**CONFEDERATION AFRICAINE
DE FOOTBALL**

DocuSigned by:

Samson Adamu

9AEF13AEC51941E...
Samson Adamu

Directeur des Tournois et Évènements